

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS472

présenté par
Mme Pételle, rapporteure

ARTICLE 14

À la fin de l'alinéa 6, supprimer les mots :

« de moins de vingt-et-un ans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.